

N° 42 juillet août 2024

L'édito

Après un premier semestre largement arrosé, l'été arrive enfin!

L'ensemble des membres du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances et de profiter pleinement de cette période de repos!

Nous vous donnons rendezvous samedi 7 septembre prochain au gymnase, de Bourgogne pour notre traditionnel Carrefour des associations.

> Nicolas Habare votre Maire

es fermetures estivales

La mairie:

La mairie restera ouverte aux horaires habituels avec une uniquement une fermeture le vendredi 16 août.

La poste:

La poste restera ouverte aux horaires habituels avec uniquement une fermeture les samedis 24 et 31 août et les samedis 7 et 14 septembre

La médiathèque:

Fermée du 29 juillet au 31 août

es rendez-vous de ce week-end

Samedi 13 juillet:

à partir de 18h :

Barbecue party: le RDV est au gymnase compte tenu de la météo (inscriptions closes)

21h30 : place de la mairie pour la distribution des lampions

22h: Retraite aux flambeaux accompagnée de la Fanfare



23h: Feu d'artifice

Puis le traditionnel bal pour danser jusqu'au bout de la nuit.

Dimanche 14 juillet:

Les commémorations :

11h10 : Dépôt d'une fleur au pied de l'arbre de la Liberté, rue des deux clochers à Bourgogne

11h20 : Rassemblement sur la place de la Mairie de Fresne avec la fanfare

Dépôt d'une gerbe au monument aux morts

11h45 : Rassemblement sur la place de la Mairie de Bourgogne avec la fanfare

Dépôt d'une gerbe au monument aux morts



Retour du cortège à la mairie de Bourgogne

À l'issue de la cérémonie, le traditionnel partage du verre de l'amitié aura lieu dans la cour de la Buissonnière.





Crèche la balade d Oliphant

Une micro -Creche vient de s'ouvrir au 3 rue de la Budelette à Bourgogne Fresne.

12 Enfants peuvent y être accueillis la semaine de 7h30 à 19h30 avec une possibilité le samedi selon demande. Leur devise nature, partage, bienveillance et autonomie Un jardin et plusieurs salles de jeux avec différentes ambiances permettent l'éveil de vos petits .

Une classe passerelle avec l'école

maternelle et des liens avec l'EHPAD sont prévus, les repas sont bio et locaux.. Agréé PMI, la CAF peut aider les parents à hauteur de 700 à 1250 € par mois. Une équipe diplômée : Cécile, gestionnaire, Julie, directrice éducatrice de jeunes enfants, Laurine auxiliaire de puériculture, Maylis et Laure CAP petit enfance.

Contact: 06 37 12 53 14 / balade@micro-crèche.fr / www micro-crèche.fr

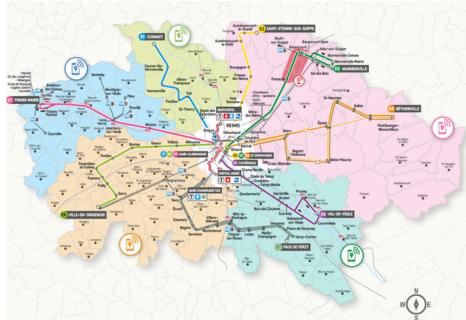


A partir du 2 septembre

Le réseau de transport Grand Reims Mobilités desservira notre commune.

Grand Reims Mobilités vous accompagnera dans vos déplacements, au travail, à l'école, pour vos achats et loisirs ... Ce réseau de transport facilitera vos voyages.

Lignes Express, Transport à la demande, covoiturage, vélos,



bus, tramway ... Avec Grand Reims Mobilités une multitude d'offres de transport s'ouvrira à vous !

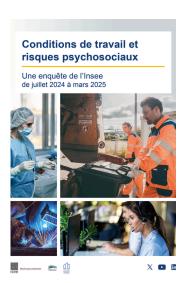
Pour plus d'informations, visitez le site grandreims-mobilites.fr



Enquête INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalise de juillet 2024 à décembre 2024 une enquête sur le thème des conditions de travail et risques psychosociaux, conçue par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

Cette enquête est essentielle pour obtenir une description précise du travail, de ses conditions et des risques professionnels sous divers angles tels que les horaires, le télétravail, les discriminations et le harcèlement, la pénibilité et la santé au travail. Elle est reconnue d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).



Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle I accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez

Aide à la destruction des nids d'hyménoptères

1/Les bénéficiaires

Cette aide financière est destinée aux personnes physiques justifiant de leur résidence principale dans l'une des communes de la Communauté urbaine du Grand Reims (Hors ville de Reims). Le demandeur doit être âgé de plus de 18 ans.

Les personnes morales sont exclues du dispositif.

L'aide ne sera attribuée qu'une seule fois par personne et dans la limite d'une subvention par foyer fiscal et par an.

2/ Les conditions de versement de l'aide

Le particulier fera appel à une société privée spécialisée agréée de son choix, disposant d'une assurance professionnelle, pour le retrait du nid d'hyménoptère



La subvention sera attribuée, aux bénéficiaires, par ordre d'arrivée des dossiers complets à la Direction des Territoires de la Communauté urbaine du Grand Reims hors Ville de Reims.

3/ Le montant de la subvention

La subvention est versée au demandeur après vérification de la recevabilité de la demande et acceptation du dossierLa participation accordée s'élève à 80 euros maximum par intervention (et plafonnée au montant facturé). Le versement de l'aide financière est réalisé sur le compte bancaire du demandeur par virement.

u côté de la médiathèque

Place aux jeux!

De maintenant au 7 septembre :

Cache-caches à Bourgogne-Fresne, parcours mystères

Dans le cadre du festival « Place aux jeux »proposé par la BDM, un parcours mystères a été imaginé par la médiathèque :

20 caches sont dissimulées dans nos 2 villages, soit 10 caches par village.

Pour les trouver, un carnet sera bientôt disponible à la médiathèque.

Des plans et des indices permettront de découvrir les caches et les mots trouvés serviront à compléter un texte.

Le carnet rempli sera à apporter au forum des associations de Bourgogne-Fresne le 7 septembre prochain où un tirage au sort aura lieu et un lot sera remis.

A vous de jouer!

Un grand merci à Charlotte Sekour pour sa participation!

Lectures-Goûters

RDV les mercredis 17 et 24 juillet pour une lecture autour de la mare de Fresne .







Vous avez été nombreux à participer à la fête patronale organisée par le Comité des Fêtes de Bourgogne-Fresne!
Les belles prestations des
Majorettes de Guignicourt, et de la Fanfare de Bourgogne Fresne ont ravi le public.



MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE Tel 03 26 97 50 56 / mairie@bourgogne-fresne.fr



Mairie.Bourgogne.Fresne



Mairie_de_bourgogne_fresne

www.bourgogne-fresne.fr

Bulletin numérique mensuel d'informations Editeur : Mairie Bourgogne-Fresne Directeur de la publication : Nicolas Habare Tirage papier par nos soins : 40 exemplaires Numéro ISSN en cours

Ne pas jeter sur la voie publique/ IPNS